

vendredi 4 avril : — et répression anti-syndicale, toutes et tous en grève !



Les facteurs de plusieurs centres courrier des Hauts de Seine et les colipostiers de la PFC Genevilliers sont en grève reconductible depuis plusieurs semaines, contre les suppressions d'emplois, pour l'embauche en CDI des contrats précaires, pour l'augmentation des salaires et contre les changements d'horaires. Leur conflit concerne tous les postiers. Pourquoi ?

L'étincelle : le refus d'embaucher les précaires à Rueil

La grève est partie sur un centre, Rueil Malmaison : 87 % des collègues ont débrayé le 29 janvier car contrairement à ses engagements, la direction n'avait pas renouvelé le Contrat d'Insertion d'une collègue qui travaillait depuis 10 mois dans ce centre. Les Reuillois ont été capables de faire grève massivement en reconductible pendant plus de 10 jours pour défendre leurs collègues précaires : l'intransigeance de la direction a obligé les collègues à reconduire leur grève, et ce sont 3 autres collègues précaires récemment virés de Rueil qui se sont également greffés au mouvement, prenant part aux AG et aux actions. Une grève où participent à la fois des titulaires et des précaires : c'est la preuve que la solidarité entre travailleurs peut exister.

Élargissement de la grève ...et des revendications

Alors qu'au point de départ de la grève, les facteurs de Rueil ne demandaient que la prolongation du contrat d'insertion d'une collègue, la DOTC du 92 a fait du refus de négocier un principe.

Pourquoi ? Parce qu'elle voudrait infliger une défaite à un bureau qui n'a pas subi de réorganisation depuis 1999, n'est toujours pas passé à Facteur d'Avenir et ne connaît pas la sécabilité, grâce à plusieurs grèves reconductibles.

Extension dans les Hauts de Seine, actions de popularisation sur Paris...

Les grévistes de Rueil se sont alors adressés à leurs collègues des autres bureaux du 92. et ce sont les collègues de La Garenne-Colombes / Bois-Colombes, Genevilliers, Courbevoie qui sont partis en grève reconductible majoritaire sur des questions de réorgs et de sécabilité. **Mi-février, des AG communes ont même réuni des grévistes des Yvelines (Carrières sur Seine...) avec ceux du 92 !** A des niveaux divers et suivant les jours, le CTED, Fontenay, Asnières, Neuilly, la PFC Genevilliers ont rejoint le mouvement portant à plus d'une centaine le nombre de grévistes depuis plusieurs semaines.

La question de populariser la grève sur Paris s'est enfin posée mi-mars, d'autant plus que des préavis de grève venaient d'être déposés sur plusieurs centres (notamment Paris 7



En réponse, La Poste renoue avec les méthodes patronales les plus brutales : la répression et le lock-out !

Le lock-out ou la grève patronale est une fermeture provisoire d'une entreprise, décidée par l'employeur pour répondre à un conflit collectif, une grève. Il ne se résume donc pas à la seule présence de vigiles ou de policiers à l'entrée d'un centre. Un lock-out est généralement utilisé lorsqu'une grève est partielle pour faire pression sur les grévistes, les salariés non-grévistes risquant alors de ne plus être rémunérés. Par la tension maximale qu'il provoque, il crée un état d'urgence qui détourne les travailleurs de leurs revendications. **Historiquement, le lock-out a souvent été l'occasion de liquider violemment des grèves par l'envoi de la troupe.**

Sans qu'il existe de critères objectifs de définition du lock-out au niveau de la loi, c'est une pratique totalement illégale en France car elle s'oppose à la liberté de travailler et aux libertés publiques.

PDC et Bonvin PPDC). Le 20 mars, la peur de la boîte a été si forte, qu'elle a tout fait pour nous empêcher de créer des liens entre grévistes du 92 et facteurs parisiens. Quitte à lock-outer tout le site et à enfermer les non-grévistes dans Paris 7 jusqu'à 11h30, empêchés de sortir, même pour fumer une cigarette ! Quitte à donner l'ordre aux facteurs arrivés après 6h17 - *l'heure de début du blocage* - de se tenir loin à l'écart des grévistes ! Quitte à renvoyer chez eux à partir de 10h00, les personnels du service médical, du CSRH et de la DOTC ! Un délire total, alors que notre seul but était de faire une simple prise de parole pour informer les facteurs de Paris 7 des motifs de la grève dans les Hauts de Seine... La

Climat de terreur sur le site Bonvin : depuis lundi 10 mars à Paris 7 PDC, jour où devait être distribué un tract politique du FN encartant des imprimés publicitaires, la

direction quadrille le centre pour intimider les facteurs qui souhaitent désobéir, des huissiers essaient même de surprendre les conversations entre agents et militants syndicaux. La tension montera avec la présence de vigiles due au dépôt de préavis illimités sur la PDC et la PPDC Bonvin (où nous cherchions à y empêcher un licenciement disciplinaire) et la possibilité de jonction avec les grèves en cours dans les Hauts de Seine.

La réponse de La Poste aux revendications du personnel a été démesurée cette journée du 20 mars, et prouve une chose : **même en quantité réduite, des grévistes représentent une force, car ils expriment ce que chacun vit et ressent dans tous les services. Des brèches peuvent s'ouvrir dans le mur d'acier patronal et encourager un soulèvement général des postiers.** La Poste veut donc les faire taire par tous les moyens ; bourrage de crâne, cadres en nombre, vigiles, huissiers, CRS et procédures disciplinaires...



répression que subissent les militants syndicaux et les grévistes du 92 - Gaël, Brahim, Jean-Michel et Adil... - s'étend maintenant sur Paris, puisque 4 militants de SUD PTT Paris - Stéphanie, Olivier, Bruno et Manu - font l'objet de procédures disciplinaires avec menaces de licenciement et de révocation ! Que ce soit à Paris, en banlieue ou en province, tout cet arsenal répressif ne prouve qu'une chose : à moins de 150 grévistes déterminés, nous effrayons tellement La Poste qu'elle cherche à nous écraser par tous les moyens. A quelques centaines de plus, elle finirait par céder à coup sûr ! Vendredi 4 avril doit être l'occasion d'exiger de La Poste l'arrêt des sanctions à l'encontre des militants syndicaux et qu'aboutissent enfin les revendications des personnels en grève !

NON aux réorgs et à la répression ! Vendredi 4 avril :

Toutes et tous en grève !

Rassemblement à Nanterre à partir de 13h30 devant la DOTC du 92, 3 Bd du Levant, RER A Nanterre ville